



CODESRIA



12th General Assembly
Governing the African Public Sphere

12e Assemblée générale
Administrer l'espace public africain

12a Assembleia Geral
Governar o Espaço Público Africano

ةي عم جلا ةي موم علا ةي ن اشل ارشع
حكم الفضاء العام الإفريقي

**Les répertoires de la parole publique à l'ère de la
démocratisation en Afrique : entre résistance et allégeance**

Adolphe Alidjinou Dansou



07-11/12/2008
Yaoundé, Cameroun

Le processus de libéralisation politique entamé en Afrique dans les années 90 n'a pas été seulement institutionnel. Il a ouvert la voie à une redynamisation de l'espace socio-politique africain. Il a été longuement dynamisé par une protestation publique, l'homme de la rue et certaines personnalités jusque là tenus dans l'ombre ont pu exprimer de façon ouverte un certain nombre de ressentiments contre le pouvoir¹[1]. En ce sens, la multiplication des sites de la parole publique dessine les contours d'un nouvel espace public en même temps qu'elle dévoile de nouveaux comportements citoyens.

Dans ce contexte idéologique et politique, scientifique aussi, dès années 90, l'essor des mouvements de revendication démocratique a suscité des interprétations dominées par la perspective d'une dynamisation de la société civile et d'un renforcement de la démocratie dont les effets se révélaient plus particulièrement dans la nouvelle configuration de l'espace socio-politique africain.

Cette dynamique politique introduirait de nouveaux modes de régulation entre les autorités politiques et les gouvernés marqués par le développement de nouveaux comportements citoyens.

Cette problématique relative à la transformation de l'espace socio-politique africain a été avancée sous l'effet conjugué d'analyses sociologiques et de réflexions conduites par différents auteurs. Elle semble aujourd'hui avoir perdu quelque peu de son actualité et appelle en tout cas des nuances importantes.

L'observation du jeu politique et social conduit à relativiser l'ampleur des changements intervenus en soulignant à la fois le degré variable de ceux-ci d'une société à l'autre et leur logique commune. Elle permet également une progression de l'investigation relative aux conditions et modalités de leur développement.

En effet, si l'engouement politique et intellectuel pour la reconfiguration de l'espace public en Afrique paraît s'estomper, rares sont cependant les tentatives d'interprétation qui permettent de dépasser l'opposition entre contrôle social et participation politique.

¹[1] J.Lafargue, « *Dieu et la ruse ont la parole La protestation publique au Kenya et en Zambie* », Politique Africaine

Une telle lacune s'avère préjudiciable, dans la mesure où, elle interdit d'estimer la portée réelle de la transformation des espaces publics africains et d'en saisir les processus. Si la libéralisation de l'espace politique en Afrique dans les années 90 a donné lieu, dans un premier temps, à l'expression d'un certain nombre de ressentiments contre les pouvoirs en place, une redistribution des rapports de forces entre gouvernants et gouvernés s'en est suivie. Mais cette redistribution, dans un premier temps, presque équilibrée, n'a été que temporaire et a évolué au fur et à mesure que le processus de démocratisation se déroule sous nos yeux. L'équilibre des rapports de forces semble avoir tourné de nos jours au profit des pouvoirs en place même si les différents acteurs du jeu social ne peuvent plus désormais s'ignorer comme par le passé. Aujourd'hui, s'est instaurée une sorte de collusion à différents niveaux entre ces acteurs. Tout se passe comme si un "deal" implicite entre les différents acteurs du jeu ne favorise plus la formulation des revendications en termes strictement politiques mais corporatifs. Ces pratiques inhibent le passage à la protestation collective en favorisant des stratégies individuelles de subsistance et/ou l'accommodation au système de domination.

La présente étude ne traitera pas de tous les discours des acteurs dits de la société civile (Eglises, ONG, groupes de pressions,...) ou des discours des acteurs dits « de la rue », des artistes, des écrivains, etc.

Je m'intéresserai en particulier à l'émergence de deux acteurs dans l'espace public (les jeunes et une partie de la société civile) à l'heure de la libéralisation de la parole politique en m'appuyant sur l'exemple de deux pays : le Bénin et le Sénégal.

L'analyse proposée ici procède d'abord à l'examen des différents sites de la parole publique avant et après 90, avant de s'intéresser à deux de ses formes particulières : celles de la société civile, des jeunes, et leurs effets sur les rapports qu'ils entretiennent avec le pouvoir politique.

Les sites de la parole publique avant et après la libéralisation de l'espace politique en Afrique

Si les années 90 peuvent être considérées comme celles de la transformation de l'espace public africain consacrant l'avènement d'un citoyen actif jouissant de la liberté de parole, il

faut tout de suite souligner que ce nouveau dynamisme est la suite logique d'un passé marqué par des pratiques diffuses de résistance à la domination dont il n'est que le prolongement.

A l'indépendance, la plupart des pays africains doivent faire face aux problèmes de construction d'un espace national inachevé et aux luttes engagées entre de nombreux acteurs pour la conquête du pouvoir en vue de s'en assurer la maîtrise. Dans cette situation, différentes solutions ont été expérimentées. Le mythe de l'unité nationale et du développement économique semble être le trait commun que partagent tous les régimes africains dont l'objectif premier est d'asseoir leur domination.

Sous la rhétorique de l'unité nationale et du développement, différentes pratiques politiques d'inclusion ou d'exclusion du système socio-politique ont été mises en œuvre. Quand on observe les espaces politiques africains après l'indépendance, les possibilités de prendre la parole dans la sphère politique sont limitées pour ceux qui détiennent les positions partisans et leur capacité à peser sur le jeu à l'intérieur du régime était presque nulle. En effet, au risque d'être traités de « hors la loi » ou d'antipatriotes, ou de perturbateurs de l'ordre public, ils avaient le choix entre l'exit option (sortie du jeu officiel) la voice option (protestation) et la loyalty (soumission aux règles du jeu définies par le pouvoir). Les dirigeants africains post-coloniaux dans leurs stratégies de neutralisation des partis adverses vont recourir de différentes manières à la problématique de l'unité nationale pour dessiner les contours d'une politique autour des notions « d'intégration » « du dialogue politique » et de « l'intérêt national ». L'introduction du parti unique, la suppression de la séparation des pouvoirs et la main mise sur l'ensemble de l'appareil étatique, après les brèves expériences du multipartisme ayant suivi les indépendances, étaient présentées comme la meilleure façon d'engager le pays sur le chemin du développement.

« La recherche hégémonique, sous-jacente à l'idéologie de la construction et de l'unité nationales, implique un essai de tutelle globale et de mise en forme de la société par l'Etat et les groupes sociaux qui postulent au statut de classe dominante. Cette entreprise porte d'abord sur l'accès des autres acteurs historiques au système politique. La plupart des régimes restreignent cette faculté en s'opposant à l'organisation autonome et plurale des groupes subordonnés, tantôt en s'efforçant d'intégrer les différentes forces sociales au sein de mouvements uniques, tantôt en développant d'une façon plus ou moins implicite une

*logique para-censitaire, le plus souvent en adoptant des formes intermédiaires et mélangées de contrôle. Il s'agit essentiellement, par le biais de ces procédures, d'inscrire les dominés dans l'espace de la domination et de leur inculquer l'Etat »*²[\[2\]](#).

Toutefois, cette entreprise ne fut pas un succès partout. Comme le dit justement J.F. Bayart, « ...les eaux ne sont pas si « mêlées » qu'on ne puisse les reconnaître analytiquement si l'on excepte les cas limites d'absorption de l'Etat par la société civile, sous forme de crise hégémonique généralisée, de type congolais ou ougandais, ou sous forme de type patrimoniale comme en Guinée équatoriale, en Empire centrafricain, en Guinée), et la conjoncture historique des années soixante – dix nous donne à observer, ici le bouillonnement indistinct, là le mascaret manifeste qui signalent la rencontre contradictoire de l'Etat et de la société civile ».³[\[3\]](#)

S' il y a de bonnes raisons comme le souligne J. Dunn⁴[\[4\]](#) de voir dans la domination interne du pouvoir étatique le produit de l'inconsistance relative de la société civile dans ces pays, du degré limité d'institutionnalisation viable et durable des forces sociales locales en dehors de la sphère de l'Etat, il faut tout de suite rappeler avec J.F. Bayart que « dans le même temps, les groupes sociaux subordonnés n'ont pas témoigné de la passivité qu'on leur a souvent prêtée, et l'affirmation étatique s'est trouvée confrontée aux débordements de la société. Si les situations d' « équilibre catastrophique » entre dominants et dominés ont tôt avorté, à quelques exceptions près, si les perspectives révolutionnaires demeurent pour l'instant aléatoires pour des raisons que nous retrouverons, les groupes sociaux n'en ont pas moins constamment pesé sur l'Etat par le biais d'innombrables « tactiques », mobiles et changeantes, et ont fini par le défigurer. Révoltes, refus de certaines cultures ou sous-productivité, grèves, abstentionnisme électoral, migrations, recours à la sacralité pouvant aller jusqu'à la création de véritables communautés théocratiques hors l'Etat, contrebande, bourgeonnement d'un secteur économique informel, circulation intensive d'une information non contrôlée par les médias officiels, disqualification du pouvoir par un humour corrosif ou par référence à une transcendance de nature religieuse, messianique ou révolutionnaire, participation conflictuelle aux appareils de contrôle politique : la liste est longue des pratiques populaires qui limitent et relativisent le champ étatique, assurant ici aussi une

²[\[2\]](#)J.F. Bayart, « la revanche des sociétés africaines », Politique Africaine, n° 11, oct 1983, pp.95-127.

³[\[3\]](#)Ibid., pp.95-127.

⁴[\[4\]](#) J. Dunn, cité par J. Bayart, op. cit.p.101

certaine revanche de la société sur celui-ci et contribuant à sa faillite économique. Le constat de l'atrophie générale de la société civile et de sa dépendance par rapport à l'Etat plus « juste » qu'ailleurs et ces variations ne sont pas indifférentes du point de vue du caractère plus ou moins démocratique du pouvoir... »^{5[5]}

L'explosion des mouvements de revendication en faveur du changement démocratique à laquelle nous assistons à partir des années 90 se situe dans le prolongement de ces différentes formes de résistance.

Les sites de la parole publique à partir des années 90 peuvent être déclinés sous plusieurs formes : il s'agit d'une part, des moyens de communication traditionnels à savoir radios, télévisions, qui ont progressivement échappé à des degrés divers selon les pays au monopole du pouvoir d'Etat, l'explosion des nouvelles technologies de l'information et de la communication et d'autre part, la société civile. La libéralisation de l'espace politique est allée simultanément avec celles des ondes radios dans presque tous les pays africains. Par exemple, le Sénégal compte aujourd'hui près de 57 chaînes de radio dont une bonne partie de radios communautaires. Ces radios ont la particularité de donner la parole aux populations qui peuvent se prononcer sur la gestion de leur collectivité, émettre des remarques, fustiger et critiquer leurs élus ou interroger leurs actions au quotidien. Le même constat peut être fait au Bénin.

C'est le cas également de la Radio Maendeleo, radio communautaire de Bukavu au Congo, désormais accessible en ligne et ouverte aux commentaires, ce qui permet à la diaspora congolaise de participer aux débats sur l'avenir de son pays. Symbole de la liberté d'expression, les radios organisent des débats entre élus et populations. Des émissions sont organisées entre les acteurs de la société civile et les élus chaque week-end.

La presse écrite offre de larges possibilités dans la diversification de l'offre en matière d'information et de formation de l'opinion publique dans presque tous les pays. Une culture du débat s'installe ainsi dans les sociétés africaines inaugurant l'avènement d'un citoyen actif dans l'espace politique africain.

^{5[5]} Ibid. op. cit.p.102-103

L'émergence d'un nouvel espace public alternatif

L'année 90, en « démonopolisant » la vie politique, va redessiner les rapports entre gouvernants et gouvernés en Afrique. Ainsi, vont émerger différentes formes de contestation des pouvoirs en place. Deux formes de mobilisations retiendront ici notre attention. Il s'agit des mouvements des jeunes et de la société civile.

Il faut souligner tout de suite qu'au début des années 90, ces mouvements de revendications avant tout d'ordre matériel et corporatif vont céder le pas à des critiques radicales des régimes en place. Mais après l'ouverture des régimes en place, une certaine mutation s'est opérée en leur sein. Au départ, ces mouvements peuvent prendre deux formes. La première forme de contestation renvoie à ceux qui ne contestent pas directement les fondements des pouvoirs mais vivent mal les effets de la crise socio-économique que traverse leur pays. Il s'agit généralement des fonctionnaires et des salariés du secteur public. Ayant des revendications matérielles concrètes, ils choisissent, pour les faire entendre, la stratégie de la grève, le répertoire de la transparence (photocopies, tracts, etc.) pour dénoncer les conditions qui sont les leurs. Les secondes prennent la forme de pillages, d'émeutes violentes, et sont le fait de jeunes marginalisés, déscolarisés, des femmes en colère, des groupes exclus pour raisons diverses, de catégories sociales dont la marginalisation économique tiendraient à leur exclusion des circuits clientélistes de pouvoir et de redistribution. C'est ce qu'illustre parfaitement le cas des marchands ambulants au Sénégal. Dans le cadre de l'organisation de la conférence islamique qui devait se tenir à Dakar, le président de la République, Abdoulaye Wade, avait annoncé le lundi 12 novembre 2008 à l'issue de la 7-ème session du Conseil présidentiel de l'investissement que l'Etat va mettre fin à " l'occupation anarchique" à Dakar. Ces encombrements, source d'immobilité, occasionnent une perte estimée à 100 milliards de francs CFA par an.

Le mercredi 14 novembre, l'opération de déguerpissement débute. « Toute occupation anarchique sera détruite et tout encombrement anéanti » déclare le gouverneur de Dakar Amadou SY6[6].

Le vendredi 16 novembre des groupes de marchands ambulants vêtus d'un tee-shirt blanc et d'un foulard rouge solidement noué autour de la tête expriment leur opposition aux mesures

6[6] APS du 21 nov. 2007

de désencombrement des trottoirs et rues de Dakar en manifestant pacifiquement dans le centre-ville.

Selon Serigne Fallou Seck, délégué des ambulants du rond-point Sandaga, *« c'est spontanément que lui et ses collègues ont décidé de manifester leur désappointement pour notamment signifier aux autorités qu'ils n'ont reçu aucun avertissement avant l'application des mesures les concernant au premier chef... les mesures qui ont été prises à quelques jours de la Tabaski sont venues au mauvais moment, car elles vont priver des milliers de commerçants ambulants l'occasion de mieux gagner leur vie pour nourrir leur famille... Nous ne sommes pas contre, mais au préalable qu'on nous trouve un espace pour installer nos étals et vendre nos objets, car nous sommes des citoyens qui ont droit au travail... Il appartient à l'Etat de donner une bonne éducation, une bonne santé et du travail aux populations dont nous faisons partie... les autorités doivent appeler à une concertation avec mes collègues pour trouver une solution durable à leur problème. Si rien n'est fait, d'autres manifestations de plus grande ampleur vont suivre... en tout cas, moi Fallou je n'ai pas peur d'aller en prison parce que nous défendons notre droit au travail. Les autorités doivent appeler à une concertation avec mes collègues pour trouver une solution durable à leur problème ».*

El Hadji Ndiaga Diop, responsable moral du regroupement des marchands ambulants de sandaga d'un ton plus conciliant avec les autorités déclare : *« ... La plupart de mes collègues ont voté pour le Président Abdoulaye Wade. » Nous sommes tous des talibés mourides et notre devise c'est le travail, donc nous implorons le chef de l'Etat pour qu'il agisse avec tolérance dans cette affaire » ... il faut d'abord prendre une mesure d'accompagnement en trouvant un espace adéquat où on pourra regrouper tous les marchands ambulants. Les marchands ambulants sont prêts à aider le chef de l'Etat dans sa décision d'assainir la capitale... mais il faut, a-t-il relevé, qu'on nous y associe et nous trouverons ensemble une solution durable. Vous voyez bien tout ce monde, ils sont des pères de familles, des mères de familles ou des soutiens de famille. Ils n'ont que ce travail pour vivre. »*

Ainsi, appelle-t-il ses collègues commerçants à plus de retenue et à se mettre dans la tête qu'ils ne sont pas dans leurs droits en s'installant sur les trottoirs.

Le 21 novembre, le mouvement se radicalise. Les marchands ambulants maintiennent leur pression. La plupart des artères qui mènent au centre-ville de Dakar sont le théâtre de

manifestations orchestrées par les marchands ambulants qui protestent contre l'opération de désencombrement des rues. Ces manifestations seront réprimées à coups de grenades lacrymogènes par les éléments du Groupement mobile d'intervention. Répliquant aux actions des forces de l'ordre, les marchands ambulants jettent des pierres ou brûlent des pneus, des véhicules dans les ronds points. Dakar et ses environs donnent mercredi l'image d'une ville assiégée avec comme protagonistes une hétérogénéité de jeunes, dont la plupart des marchands ambulants, font face aux forces de l'ordre qui tentent de juguler le mouvement. Appuyés par plusieurs passants, ils s'en prennent à coups de pierres aux locaux de la mairie avant d'être dispersés par les forces de l'ordre. Devant l'ampleur du mouvement, les autorités s'ouvrent au dialogue avec les représentants des marchands ambulants. Les discussions entamées avec ces derniers conduiront les autorités à revenir sur leurs décisions et à permettre aux marchands de retrouver leurs lieux de travail. C'est ainsi que leur délégué déclare après sa rencontre avec les autorités : *'Le maire de Dakar nous a ordonné de regagner nos places initiales et d'exercer nos activités sans pour autant étaler nos bagages sur la voie publique c'est-à-dire sur les routes...Après la Tabaski et les fêtes de fin d'année, on va continuer les négociations.*

Le scénario est le même à Cotonou, au Bénin où l'Etat se trouve impuissant à mettre fin aux activités des vendeurs d'essence frelatée et des conducteurs de taxis-motos appelés zémidjans. La coalition des vendeurs d'essence et des conducteurs de taxis-motos a toujours fait bloc pour faire échec à tout projet de leur conversion. Nous nous permettons de ne pas nous étendre longuement sur le développement de ces mouvements au Bénin mais seulement de rappeler les points communs et les différences observés avec les mouvements de Dakar.

A l'instar de ce qui s'est passé à Cotonou, les opérations de déguerpissement ont été menées sur les lieux de vente d'essence kpayo. Elle a donné à chaque fois lieu à des coalitions entre les vendeurs d'essence et les conducteurs de zémidjans contre les forces de l'ordre. A Dakar, si l'on peut dire que le mouvement des marchands ambulants est composé majoritairement du « menu peuple », des « conjoncturés » réfugiés dans l'économie informelle, de population marginalisée de chômeurs, celui de cotonou est majoritairement composé des « conjoncturés » réfugiés dans l'économie informelle, de femmes vendeuses pour la plupart d'essence kpayo^{7[7]}, d'une population marginalisée et de chômeurs. Ceux-ci, pour la plupart, ont fait

^{7[7]} Essence frelatée entrant en contrebande au Bénin à partir du Nigéria

les bancs des universités et se sont retrouvés sans travail à la fin de leur formation. Pour beaucoup d'entre eux, il n'est pas question de retourner au village après la fin de leurs études. Ce serait un échec. C'est pour ne pas subir « cette honte » qu'ils se convertissent en conducteurs de zémidjans.

En son temps, le président Kérékou avait voulu mettre en place une politique de reconversion de ces derniers dans l'agriculture pour leur épanouissement justifiait-il. Il s'agissait de promouvoir une activité moins périlleuse et plus rentable pour les conducteurs de taxis-motos. A cette proposition, ils répondirent : « *M. le président, fini le temps de la révolution où nous n'avions pas droit à la parole et, où vous pouviez décider de notre avenir. Aujourd'hui, nous entendons user de notre liberté acquise depuis le renouveau démocratique. On a fini avec le parti de la révolution populaire du Bénin (PRPB). Chacun sait ce qu'il peut faire pour son épanouissement. Laissez-nous le décider de nous-même. Nous ne sommes pas faits pour les champs. De toute façon, nous aussi, nous sommes instruits et donc destinés aux emplois de bureau* »^{8[8]}.

Cette réponse des « zémidjans » au président Kérékou illustre à sa manière, la volonté des conducteurs de taxis-motos de renégocier leur position dans l'espace public. Cette attitude traduit, à notre sens, une transformation sensible des représentations du pouvoir et des conceptions de la légitimité.

Le président Yayi Boni, à son tour, essaiera, sans y parvenir, de mettre fin aux activités des zémidjans et des vendeurs de l'essence frelatée du fait des questions de santé publique que cela pose pour le pays.

A Dakar comme à Cotonou le pouvoir, après avoir essayé d'imposer sa volonté par la force, a été contraint de faire des concessions. C'est comme si, les acteurs ont délimité leurs champs d'action respectifs. Des deux côtés, le pouvoir a été contraint de céder et de laisser les jeunes continuer leurs activités. Ces deux situations illustrent à leur manière la mutation des rapports entre les gouvernants et les gouvernés depuis le processus de libération de l'espace politique entamé dans les années 90. Il semble aujourd'hui que l'on ne peut plus décider de la vie des gens en dehors d'eux comme ce fut le cas par le passé. D'où la nécessité de les

^{8[8]} Propos recueillis à Cotonou lors de la mobilisation des conducteurs de taxis-motos contre le projet gouvernemental prônant leur conversion dans l'agriculture

associer, comme l'ont compris avec retard les responsables politiques concernés. C'est ce que laisse entendre le nouveau gouverneur de Dakar à sa prise de fonction quand il déclare : « *Le problème de l'encombrement dans la région de Dakar ne saurait être résolu que dans la concertation. Moi-même je suis issu du milieu rural et je constate que la plupart des marchands ambulants sont venus des profondeurs de notre pays pour chercher à gagner leur pain... Je pense que nous devons leur trouver des conditions de travail dignes en rapport avec les différentes autorités, depuis le président de la République, en passant par les ministres, les maires des villes, les maires des communes d'arrondissement, l'ensemble des chefs de services... nous étudierons comment faire en sorte que ceux-là puissent exercer leur métier dans la dignité, mais également sans porter préjudice aux autres* »⁹[\[9\]](#).

Mais si ces deux exemples peuvent illustrer à leur manière une certaine mutation de l'espace public africain, ils rencontrent des difficultés de différentes sortes quant à leur plein épanouissement.

La société civile comme d'observation de la parole publique

La société civile, concept lui-même sujet à discussion, nous retiendrons ici la définition qui la considère comme « la société par rapport à l'Etat (...) en tant qu'elle est immédiatement aux prises avec l'Etat¹⁰[\[10\]](#) ou encore, plus précisément, comme le processus « d'avancée de la société et de « détotalisation », contradictoire par rapport au processus simultané de totalisation mis en œuvre par le pouvoir.¹¹[\[11\]](#)

Ainsi compris, la répercussion des dynamiques de la société civile sur la structuration de l'Etat se doit de tenir compte de deux dimensions : d'une part, le poids des groupes sociaux subordonnés dans la production de l'histoire et, de l'autre, l'inégalité de la « capacité politique » des différents acteurs sociaux.¹²[\[12\]](#)

Par conséquent, la construction de l'Etat contemporain doit être pensée à la fois comme recherche hégémonique de la part des groupes sociaux prétendant à la domination, et comme produit partiel des autres groupes sociaux considérés comme dominés¹³[\[13\]](#). Ceci compris,

⁹[\[9\]](#) APS du 22 nov 2007

¹⁰[\[10\]](#) R. Fossaert, *La société*, T.5. Les Etats, Paris, Seuil, 1981, cité par J-F Bayart, in *la revanche des sociétés africaines*, Politique Africaine, n°11, oct.1983, p.99

¹¹[\[11\]](#) J-L. Domenach, « *Pouvoir et société dans la Chine des années soixante-dix* », Modes populaires d'action politique, Paris, Centre d'études et de recherches internationales, 1, 1989, cité par J-F Bayart, op. cité, p.99

¹²[\[12\]](#) J-F. Bayart, op. cit. P. 109.

¹³[\[13\]](#) Ibid. p.109

on ne peut que relativiser le caractère d'entité amorphe ou de réalité inerte que l'on prête souvent à la société civile africaine.

Durant les années 1990, la libéralisation de l'espace politique avait suscité de grands espoirs, en ouvrant la voie à l'éclosion de la liberté et à l'explosion d'une société civile active.

Dans cette lancée, à des degrés divers, les régimes africains profondément enclins à l'autoritarisme s'engagent dans la démocratisation et la libéralisation des espaces publics sans heurts et sans violence. Ainsi s'ouvre en Afrique un grand débat sur la démocratie, la façon dont les économies doivent être désormais gouvernées, bref la démocratisation des sociétés africaines. Différents acteurs sociaux y prendront part avec la multiplication des sites de parole.

Toutefois, comme le souligne Sophie Bessis¹⁴[\[14\]](#) Il faut insister sur le fait que malgré l'ampleur de la revendication démocratique qui s'est affirmée d'un bout à l'autre du continent, de nombreux régimes autoritaires au Togo, au Kenya, au Cameroun notamment – ont su se maintenir sans céder grande chose à leurs prérogatives, et certains ont regagné le terrain perdu aux prix de sanglantes restructurations. Si dans certains pays certaines organisations de la société civile ont réussi à jouer plus ou moins le rôle qui est le leur, l'histoire de la lutte pour la démocratie montre que celle-ci n'est pas sans faille. Si dans les années 90, les organisations de la société civile ont été à la pointe du combat pour la démocratisation des sociétés africaines, beaucoup n'ont pas résisté à la force attrayante du pouvoir. Par divers mécanismes, certaines ont confondu leur rôle avec celui des pouvoirs en place. D'autres ont été malgré eux contraints de limiter leurs activités à la défense des droits de l'homme ou à la défense des intérêts corporatifs comme les syndicats. Ici et là, les détenteurs du pouvoir ont réussi à neutraliser la société civile ou certains de ses membres influents, dont la capacité de nuisance est jugée très grande, soit en les intégrant dans les rangs du pouvoir soit en exerçant de différentes manières des pressions sur eux. Déjà, la survie de beaucoup d'entre elles dépendait des largesses financières du gouvernement et de certains groupements politiques. Ce qui entraîne une subordination de fait, c'est-à-dire une certaine aliénation de leur liberté.

Dans cette logique de contrôle de la société civile, l'objectif inavoué est de réduire à néant le potentiel protestataire des organisations de la société civile.

¹⁴[\[14\]](#) S. Bessis, *Crises et Mutations en Afrique*, in Problèmes politiques et sociaux n° 733, p.2

En clair, l'effervescence des sociétés africaines durant la décennie 90 nous semble, par un curieux détour avoir rejoint la logique de l'assimilation réciproque caractérisant la gestion politique des Etats post-coloniaux. Ce qui restreint du coup les possibilités de tenir un discours autre que celui du pouvoir en place. En effet, si des bouleversements considérables ont été notés çà et là dans le continent, ainsi que des changements notoires dans le fonctionnement interne des régimes, notamment au plan institutionnel (assainissement de la gestion étatique, ajustement des structures bureaucratiques, déverrouillage du système autoritaire, introduction du pluralisme, etc.), il faut insister sur le fait que les régimes en place, ou ceux qui ont vu le jour à la faveur de la transition, sont à nouveau tentés par le retour à l'unanimité qui serait une spécificité fondatrice des sociétés africaines. Ainsi, assiste-t-on un peu partout à des degrés divers et par différents mécanismes à une tentative de musellement de la société civile.

Les tentatives de domestication de la parole publique

A quelques exceptions près, on peut dire aujourd'hui en Afrique, finis les temps où l'on emprisonnait au bon vouloir des dirigeants ceux qui ne suivent pas les instructions du "guide" bien-aimé ou du parti au pouvoir. Si les modes de délégitimation classique (réunions publiques, contre-manifestations, etc.) ont toujours cours, ils sont complétés par tout un arsenal juridique dont usent sans compter les nouveaux acteurs de l'Etat de droit africain. Au nom du principe de troubles à l'ordre public, une autorisation de manifester sur la place publique est refusée à toute association dont l'objectif est d'exprimer sa désapprobation du pouvoir en place. C'est ici que peut prendre tout son sens la critique adressée par Guy Berger de la faculté de journalisme de l'Université de Rhodes, en Afrique du Sud, aux dirigeants africains quand il déclarait à la conférence Highway Africa 2008 dont le thème était : Journalisme citoyen ou journalisme pour les citoyens en Afrique du Sud : « Trop de pays africains traitent leur peuple en sujets, pas en citoyens. Trop de pays africains sont encore soumis à des dictatures. Trop de pays africains vivent encore dans l'âge sombre d'une information officielle. Les Africains, comme les autres, ont droit à des médias qui soutiennent et permettent l'affirmation de la citoyenneté, qui permettent d'être à la fois journalistes et

citoyens jusqu'au bout. Les journalistes sont des citoyens, ce sont les deux faces de la même pièce»¹⁵[\[15\]](#).

La volonté du pouvoir d'appriivoiser la parole publique explique également la politique de pacification mise en avant par ce qu'il est convenu d'appeler la main tendue du pouvoir à ses adversaires. Celle-ci consiste à proposer des places dans un gouvernement d'union nationale aux partis d'opposition. Nous retrouvons ici la logique fondatrice des partis uniques des années 70-80. C'est ce que critique G. Bidima quand il écrit à juste titre : « *L'illusion de l'unité était aussi invoquée pour exclure les sociétés africaines de l'histoire. Les sociétés africaines puisque fondamentalement répétitives, consensuelles et conformistes, étaient réputées incapables de produire le fameux « mouvement qui déplace les lignes ». Ce sont des sociétés froides dont le souci est tout simplement de maintenir l'ordre : la palabre restaurerait mais ne créerait pas. L'Afrique entretient « une société de la conformité et du consensus qui n'a pas de place (...) au dissentiment et donc à la contestation. Elle dispose de mécanismes efficaces de résolution des conflits qui lui permettent de réduire tous les facteurs de dissensions.* »¹⁶[\[16\]](#)

Cette démarche amène les pouvoirs en place à susciter la création de mouvements de soutien à leur soutien dans leur stratégie d'étouffement de la parole dissidente.

Au Bénin, par exemple, après avoir contraint à plusieurs reprises le pouvoir à renoncer à son projet, les conducteurs de taxis-motos, les zémidjans courtisés par le pouvoir se constitueront en mouvements de soutien à l'action du président Yayi. Rappelons que ce sont eux qui avaient battu campagne pour les candidats à l'élection présidentielle en vendant leur service au plus offrant. Ils ont en particulier vendu leur service au candidat Yayi lors du deuxième tour de la campagne présidentielle. Bien structurés, ils sont au courant des faits et gestes des acteurs de premier plan de la vie politique béninoise.

Ces mouvements de soutien serviront de tremplin à leurs dirigeants pour obtenir des avantages du pouvoir. Tout se passe comme si nous vivions l'histoire à reculons. Comme par le passé, une des tactiques utilisées par les pouvoirs en place en vue d'élargir leurs bases et de faire taire toute voie dissidente est de susciter la création de mouvements de soutien. Ces

¹⁵[\[15\]](#) africdossier@googlegroups.com consulté le 13 septembre 2008

¹⁶[\[16\]](#) G. Balandier, *Anthropologie*, Paris, Le livre de poche, 1985, p.250.

mouvements se mettent en place avec comme objectif avoué de soutenir l'action du président de la République. Elles serviront de base de ralliement au pouvoir pour certains jeunes et certains intellectuels n'appartenant pas au parti du président.

Ces ralliements, s'ils relèvent de la stratégie de l'élargissement des bases sociales du régime, en neutralisant par leur cooptation certains opposants notoires, ils sont également des choix d'acteurs politiques qui acceptent de tirer profit des ressources de leur clientélisation. C'est ici qu'il faut souligner les limites de la libéralisation de la parole en cours depuis les années 90. Des pressions ou des contrats de propagande signés avec des radios ou des presses privées constituent des armes pour les pouvoirs en place dans leur stratégie d'appropriation de la parole publique. Ce type de scénario est visible dans la plupart des pays de l'Afrique au sud du Sahara bien qu'il faille le moduler selon les pays. C'est ici qu'il faut accorder toute son importance à la position stratégique des détenteurs du pouvoir en Afrique quand J.F. Bayart parle de « politique du ventre » qui se traduit par une « lutte pour l'occupation des positions institutionnelles permettant de contrôler des ressources vitales (aide internationale, prêts, financements de grands projets...) de tirer le plus grand profit des décisions politiques (nationalisation, remboursements fonciers, opérations immobilières), et ainsi de constituer et d'entretenir de vastes clientèles d'obligés, demandeurs de prêts, d'emplois dans l'armée ou l'administration, d'aides matérielles qui permettent d'échapper à la faim et au dénuement ».¹⁷[\[17\]](#) Ce que l'imagerie populaire traite de « militantisme alimentaire » au Sénégal.

Ces façons de faire qui brouillent les règles du jeu démocratique constituent une constante des règles du jeu qu'il faut comprendre si l'on veut un tant soit peu accorder une certaine attention à ce qui fait sens chez les acteurs du jeu.

L'ouverture de l'espace politique a conduit à la reconfiguration du champ politique. La pluralité des expressions politiques et la fluidité de l'espace politique permet aux acteurs du jeu de se mouvoir à travers le champ politique par des alliances, des coalitions ou soutiens orientés au profit d'un parti ou d'un candidat en fonction des profits escomptés. En Afrique, la compétition s'expliquerait moins par l'opposition des principes et des doctrines que par l'objectif de la conquête politique. Ici, la rationalité en finalité est donnée comme supérieure à

¹⁷[\[17\]](#) Lagroye (J.) Sociologie politique 3^e édition Paris : Presse de Sciences Po : Dalloz, 1997 p. 180.

la rationalité en valeur ; autrement dit, le jeu politique ne se comprend que si l'on retrouve la combinaison des règles normatives et des règles pragmatiques au principe de la conduite et des stratégies des acteurs politiques

En effet, dès le départ, l'espace public apparaît généralement tant chez les politiciens que chez les citoyens ordinaires comme un espace d'enrichissement. Comme l'illustre l'exemple suivant : au cours d'une enquête au Bénin, il nous est rapporté que l'un des premiers députés béninois à l'assemblée territoriale, après avoir perçu son indemnité a, de retour chez lui, appelé ses mandants puis étalé celle-ci sur une natte en leur demandant de l'aider à compter les billets. Cette histoire dans sa banalité illustre l'image associée à l'espace public par les citoyens ordinaires, image imprégnant fortement les rapports que ceux-ci peuvent avoir avec celui-ci.

*Dans l'imagerie populaire l'Etat est perçu « comme un objet d'usus et d'abus entre les mains des politiciens ».*¹⁸^[18] Autrement dit, cet espace n'est la propriété de personne, chacun en profite à son niveau.

En effet, l'adhésion très répandue aux normes abstraites et officielles d'origine européenne prônant l'impartialité de l'Etat et la nécessité d'une éthique de l'intérêt général, coexiste ainsi spécifiquement avec un comportement tout aussi répandu qui se soumet à des normes sociales favorisant la prééminence des intérêts personnels et factionnels. Chacun est sincèrement pour le respect de la chose publique et pour que la bureaucratie soit au service du citoyen mais chacun participe par ses actes quotidiens à la reproduction du système qu'il dénonce¹⁹^[19].

Ceci compris, il est aisé d'expliquer que le comportement des jeunes comme celui des autorités obéit à une logique implicite de partage des territoires que l'on pourrait résumer ainsi : « La chèvre broute là où elle est attachée ». Autrement dit, si c'est à l'Etat qu'il revient de créer des emplois, celui-ci a failli à sa mission. Aussi n'est-il pas étonnant d'entendre les jeunes de Dakar comme de Cotonou lors de leur de leur protestation contre les décisions des autorités dire : « laissez-nous travailler pour gagner notre pain quotidien et mangez tranquilles là où vous êtes ».

¹⁸^[18] Diop (A. B.), Logiques sociales et démocratie électorale au Senegal. Essai de reconstruction et d'interprétation d'une trajectoire de crise : l'exemple du Fouta-Toro(1983-2001) .p.364

¹⁹^[19] J. P. Olivier de Sardan, « L'économie morale de la corruption politique », Politique Africaine, n°63, 1996, p.97

S'il est vrai que les raisons d'être pessimiste ne manquent pas quant à la réussite de la construction démocratique en Afrique, force est de reconnaître l'émergence d'une multitude d'acteurs dans l'espace politique affirmant leur volonté de renégocier leur position dans l'espace public comme le montrent les deux exemples sur lesquels nous nous sommes appuyés. A des rythmes divers, ce phénomène s'observe dans l'ensemble du continent avec des traitements différenciés selon le degré d'autoritarisme des régimes en place. N'empêche qu'une frange non négligeable d'acteurs sociaux affirme de plus en plus un pouvoir d'emprise sur les représentations sociales qui s'imposent aux autorités politiques obligeant ces dernières à reconsidérer leur représentation de l'espace politique. Autrement dit, la libéralisation de la parole politique et des règles du jeu ont contribué à la transformation sensible des représentations du pouvoir, des conceptions de la légitimité et des techniques de soi des acteurs sociaux même s'il faut reconnaître que celle-ci n'a pas globalement bouleversé la structure du bloc hégémonique²⁰[20] dont les contours ont été tracés par l'Etat post-colonial.

²⁰[20] J.F. Bayart, « L'historicité de l'Etat importé », in J.F. Bayart (dir) ,La greffe de l'Etat,Paris, Karthala, 1996, p.29.